

Check-list: créer une association en Suisse

De l'idée à l'assemblée constitutive: cette check-list vous permet de garder un œil sur les étapes les plus importantes de la création d'une association.

Vous trouverez les bases légales pour les associations dans les articles 60 à 79 du Code civil suisse (CC). Selon l'activité ou l'organisation de l'association, des exigences légales supplémentaires peuvent s'appliquer.

Avant la création

Une bonne préparation facilite la création de l'association et crée des bases claires pour la collaboration ultérieure. C'est pourquoi il est important de clarifier au plus tôt les principales questions organisationnelles et juridiques.

- ☐ Vérifier si une association est la forme juridique appropriée pour votre projet
- ☐ Trouver des cofondatrices et des cofondateurs et discuter des premières tâches
- ☐ Définir et formuler le but de l'association
- ☐ Choisir le nom de l'association et vérifier sa disponibilité
- ☐ Rédiger les statuts de l'association
- ☐ Vérifier si des assurances sont nécessaires
- ☐ Clarifier si une exonération fiscale pour cause d'utilité publique est envisageable
- ☐ Vérifier si une inscription au registre du commerce est nécessaire

Préparer l'assemblée constitutive

Une fois les bases essentielles posées, vous pouvez planifier l'assemblée constitutive. Préparez les documents nécessaires et informez tous les membres fondateurs en temps utile.

- ☐ Fixer un délai
- ☐ Établir l'ordre du jour
- ☐ Finaliser le projet de statuts
- ☐ Inviter les membres fondateurs
- ☐ Préparer la liste de présence
- ☐ Définir la direction de la réunion et le procès-verbal

Réaliser l'assemblée constitutive

L'association sera officiellement créée lors de l'assemblée constitutive. Consignez les décisions majeures dans le procès-verbal de création.

- ☐ Décider de la création de l'association
- ☐ Approuver les statuts
- ☐ Élire le comité directeur
- ☐ Si nécessaire: choisir l'organe de révision
- ☐ Définir d'autres fonctions (p. ex. présidente ou président, secrétaire, trésorière ou trésorier)
- ☐ Rédiger et signer le procès-verbal de création

Après la création

Après la création suivant les premières étapes organisationnelles. Voici comment créer de bonnes conditions pour le quotidien de l'association.

- ☐ Ouvrir un compte associations
- ☐ Si nécessaire: inscrire l'association au registre du commerce
- ☐ Mettre en place la gestion des membres
- ☐ Organiser la comptabilité
- ☐ Souscrire des assurances
- ☐ Si nécessaire, demander une exonération fiscale

Documents utiles

Pour la création et l'organisation de votre association, PostFinance vous propose les informations et offres suivantes:

- [Compte associations de PostFinance: informations sur l'ouverture/la gestion de compte pour associations](#)
- [Solutions logicielles pour votre association](#)

Remarque: cette check-list sert d'orientation et ne remplace pas un conseil juridique individuel. Des exigences supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction du but, de l'organisation et de l'activité de votre association.

